République française

Conservatoire du littoral

La directrice

Rochefort-sur-Mer, le 8 juillet 2014

Je soussignée Odile Gauthier, directrice du Conservatoire du littoral, nommée par décret en date du 29 novembre 2012 ;

Vu l'article R 322-37 du code de l'environnement fixant les prérogatives du directeur ;

CONSIDERANT

Que le Conservatoire du littoral, établissement public de l'Etat, est propriétaire, par classement dans son domaine propre du Bois des Aresquiers, sis sur le territoire communal de Vic la Gardiole (département de l'Hérault), dont une contenance de 85,40ha relève des modalités d'application du régime forestier,

Que le document portant sur la révision de l'aménagement forestier du site pour la période 2014/2028, rédigé et proposé par l'Office National des Forêts, a été étudié en concertation avec nos différents partenaires locaux,

DECIDE

Que l'aménagement forestier 2014-2028 du site « Bois des Aresquiers », élaboré par l'Office national des forêts (ONF), est approuvé pour mise en œuvre sur le site.

Il est précisé que l'ONF devra remettre un exemplaire de l'aménagement à la communauté d'agglomération du Bassin de Thau, co-gestionnaire du domaine et que, chaque année, l'ONF proposera un programme de travaux strictement conformes à cet aménagement. En fonction notamment des possibilités budgétaires, il sera alors décidé de la programmation effective ou du report des travaux proposés.

Le Conservatoire du littoral charge l'ONF d'élaborer le document destiné à la consultation du public conformément aux dispositions des articles D212-6 et D212-1 2° du Code Forestier et de le transmettre aux services de l'État, en vue de sa mise à disposition sur le site internet de la préfecture de Montpellier.

Le Conservatoire du littoral donne mandat à l'Office National des Forêts pour demander en son nom l'application des dispositions des articles L122-7 et L122-8 du code forestier pour cet aménagement, au titre des dispositions mentionnées à l'article L122-8, dont notamment Natura 2000, afin de dispenser les opérations d'exploitation et les travaux qu'il comporte des formalités prévues par ces législations.

Odile GAUTHIER

165, rue Paul Rimbaud
34184 Montpellier cedex 4
Tél. 04 99 23 29 06
Fax 04 99 23 29 09
j.hirigoyen@conservatoire-du-littoral.fr
www.conservatoire-du-littoral.fr